

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil et par visioconférence ce 18 janvier 2022 à 19 h.

**SONT PRÉSENTS :**

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller;
- M. Stéphan Roy, conseiller.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

- Mme Kelly Bédard, greffière-trésorière adjointe.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

-----

Avant de débiter la séance, il est important de souligner que les modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 concernant la Covid-19 s'appliquent. Ainsi, la municipalité devra publiciser dès que possible la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations, de même que prévoir la transmission des questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance. Celles-ci demeurent enregistrées et publiées sur notre site web.

-----

**RÉSOLUTION 2022-01-01**

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil et par visioconférence ce 18 janvier 2022 à 19 h, soit et est adopté.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2022-01-02**

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2021.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil et par visioconférence ce 20 décembre 2021 à 19 h 01, soit et est approuvé tel que rédigé.

La lecture de ce procès-verbal par la greffière-trésorière adjointe n'est pas nécessaire, une copie du projet ayant été remise à chacun des membres du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance et tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions  
réservée au public.

**Période de questions réservée au public.**

Aucune question n'a été transmise.

-----

ATTENDU QU'il avait été discuté que le garage municipal nécessite des rénovations;

ATTENDU QUE des démarches ont été entreprises afin d'évaluer le coût d'une construction neuve de ce dernier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une subvention au montant de 101 338 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

ATTENDU QUE le conseil désire attendre à l'an prochain pour discuter d'une construction neuve;

ATTENDU QUE partage l'idée que des démarches peuvent être faites afin de récolter des soumissions diverses;

ATTENDU QUE des plans seront réalisés pour mettre en image les besoins au niveau de l'espace nécessaire;

**RÉSOLUTION 2022-01-03**

Réfection/construction du  
garage municipal.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE la réfection nécessaire pour assurer le bien-être et la sécurité des employés de voirie soit faite;

QUE la subvention du PRABAM au montant de 101 338 \$ soit utilisée pour ce bâtiment.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre de la formation pertinente et à jour à ses membres;

ATTENDU QUE l'ADMQ informe ses membres de différentes façons concernant les actualités du monde municipal ainsi que sur les obligations des municipalités;

ATTENDU QUE l'ADMQ offre différents services à ses membres tels que le soutien, le réseautage, l'accompagnement dans différents dossiers.

**RÉSOLUTION 2022-01-04**

Renouvellement de  
l'adhésion à l'ADMQ.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE l'adhésion de la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Chantal Poliquin, à l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 890 \$ plus les taxes applicables, soit renouvelée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE la municipalité doit publier, mensuellement, des informations à transmettre aux citoyens;

ATTENDU QUE l'employée 13-0007 coordonne les activités du journal local de la municipalité et des médias sociaux depuis 2019;

**RÉSOLUTION 2022-01-05**

Renouvellement du contrat de service pour la gestion des médias.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QU'un montant fixe de 100 \$ par mois soit remis à l'employée 13-0007 pour la gestion des médias sociaux et la mise en page mensuelle du journal municipal;

QUE le montant total du forfait cellulaire de cette employée soit remboursé, et ce, chaque mois.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**COMMENTAIRE**

Demande de production de tout document ou renseignement nécessaire à l'AMP.

Une demande de prolongation a été demandée pour remettre les documents nécessaires suite à la correspondance reçue de l'AMP. Le conseiller au siège 4 a été mandaté à la dernière séance à titre de personne-ressource au dossier.

-----

ATTENDU QUE le coordonnateur des infrastructures municipales doit entretenir toute la machinerie et faire l'inventaire des achats nécessaires;

**RÉSOLUTION 2022-01-06**

P.O. pour achats (garage municipal).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE le coordonnateur des infrastructures municipales soit autorisé à demander des numéros d'ordre à la greffière-trésorière adjointe, en l'absence indéterminée de la directrice générale, pour des achats de moins de 1 000 \$;

ÉTANT ENTENDU QU'advenant que le montant de l'achat dépasse 1 000 \$, celui-ci devra confirmer la dépense avec le maire.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**COMMENTAIRE**

Adoption des comptes payés et à payer.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

ATTENDU QUE la Politique de tarification de la municipalité doit être tenue à jour régulièrement;

ATTENDU QUE la Ville d'Amos a présenté ses nouveaux taux pour l'année 2022 concernant le lieu d'enfouissement technique (LET) et l'écocentre d'Amos;

**RÉSOLUTION 2022-01-07**

Modification de certains taux à la Politique de tarification des biens et services municipaux.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE la Politique de tarification des biens et services municipaux de Trécesson soit adoptée avec ses nouvelles modifications.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

ATTENDU QUE le chemin de la Pépinière doit être entretenu de manière régulière;

ATTENDU QUE ce chemin est éloigné et qu'il comporte plusieurs kilomètres à entretenir par les déneigeuses de la municipalité;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à plusieurs entreprises pour l'entretien hivernal 2022 et que deux (2) ont répondu;

ATTENDU la soumission au montant de 4 000 \$ de l'entreprise Béton Fortin;

ATTENDU la soumission au montant de 5 250 \$ de l'entreprise La Société d'Entreprises Générales Pajula;

**RÉSOLUTION 2022-01-08**

Modification de certains taux à la Politique de tarification des biens et services municipaux.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE la soumission pour l'entretien hivernal du chemin de la Pépinière de l'entreprise Béton Fortin, au montant de 4 000 \$, soit retenue.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**COMMENTAIRE**

Achat d'une pompe pour le puits de la patinoire du secteur La Ferme.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**

Chemin St-Viateur – CN.

Le conseiller au siège 4 est mandaté pour l'avancement de ce dossier. Aucune décision n'a été prise pour l'instant.

-----

**RÉSOLUTION 2022-01-09**

Achat d'un dock USB-C.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le conseil autorise l'achat d'un dock USB-C pour installer le clavier et la souris sur la tablette servant aux gravières.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**COMMENTAIRE**

Augmentation du forfait cellulaire de l'inspecteur du territoire.

Ce point est remis à une séance subséquente.

-----

**COMMENTAIRE**

Lotissement chemin des Sapins.

Une rencontre sera organisée entre le conseiller au siège 4, le maire et M. Vincent Frigon pour discuter du dossier. Le point sera rediscuté lors d'une séance subséquente.

-----

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent nommer sur résolution les membres du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil municipal a les pouvoirs de constituer un tel comité en vertu des articles 146 et 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE, selon le règlement 2020-274 de la municipalité, deux membres du conseil, ainsi que cinq citoyens, doivent être nommés par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres déjà existants ont démontré leur intérêt afin de demeurer membres;

**RÉSOLUTION 2022-01-10**

Nomination des membres du CCU.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE les membres suivants soient nommés à titre de membres du CCU :

NOM	MEMBRE OU CITOYEN
Ghislain Nadeau	Président et membre du conseil
Martin Veilleux	Membre du conseil
Rémi Roy	Membre du conseil
Dany Auclair	Citoyen
René Martineau	Citoyen
Charles Moïse	Citoyen
Denis Trépanier	Citoyen

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**RÉSOLUTION 2022-01-11**

Adoption du règlement 2021-289.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE le règlement 2021-289, modifiant le règlement 2019-262 concernant la gestion contractuelle, soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2022-01-12**

Modification du règlement  
2019-274.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la modification au règlement 2019-274 concernant le CCU,  
soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Ghislain Nadeau, maire.

- Le 11 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Le 13 janvier, il a participé à une rencontre avec le comité des ressources humaines;
- Le 14 janvier, il a rencontré M. Rémi Drolet pour discuter d'un projet concernant l'aéroport d'Amos.

**RAPPORT DE L'ÉLU**

André Masson, conseiller 1.

- Le 11 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Le 13 janvier, il a participé à une rencontre avec le comité des ressources humaines;
- Il a participé à plusieurs échanges avec le MAMH pour un soutien en accompagnement.

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Nadia Caron, conseillère 2.

- Le 11 janvier, elle a participé à la séance de travail;
- Le 13 janvier, elle a participé à une rencontre avec le comité des ressources humaines;
- Elle a discuté avec quelques entrepreneurs pour l'ouverture hivernale du chemin de la Pépinière.

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Nathalie Dion, conseillère 3.

- Le 11 janvier, elle a participé à la séance de travail;
- Le 13 janvier, elle a participé à une rencontre avec le comité des ressources humaines.

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Martin Veilleux, conseiller 4.

- Le 11 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Il a discuté avec l'AMP pour le suivi du dossier;
- Il a pris contact avec M. Vincent Frigon pour organiser une rencontre;
- Il a eu des échanges avec M. Rémi Drolet pour le projet de l'aéroport;
- Il a travaillé sur le dossier du chemin St-Viateur pour le CN.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Rémi Roy, conseiller 5.

- Le 11 janvier, il a participé à la séance de travail.

-----

**RAPPORT DE L'ÉLU**

Stéphan Roy, conseiller 6.

- Le 11 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Il a communiqué avec Mme Nancy Gagné-Germain de la MRC d'Abitibi pour une rencontre en février avec le comité forêt;
- Il s'est engagé à produire des plans pour la construction d'un nouveau garage municipal.

-----

**CORRESPONDANCES**

La greffière-trésorière adjointe a retenu certaines correspondances à communiquer à l'assemblée :

- Portrait préliminaire des initiatives collectives alimentaires (CIRSHV)
- Accès au logement et pénurie de main-d'œuvre (G15+)
- Demande d'appui financier 2021-2022 de l'accueil d'Amos
- Semaine nationale de la prévention du suicide
- M. Rémi Drolet

-----

**DIVERS**

Points ne figurant pas dans l'ordre du jour transmis.

**Divers.**

La conseillère au siège 2 se questionnait quant à l'ouverture des chalets d'aisance, car elle dit avoir reçu des commentaires provenant des citoyens. Pour respecter les mesures sanitaires, le port du couvre-visage est obligatoire dans les chalets et des bouteilles de désinfectant ont été mises à la disposition des usagers. De plus, le conseil demande à ce que les lumières extérieures des patinoires soient allumées jusqu'à 22 h en semaine et jusqu'à minuit pour les fins de semaine (vendredi, samedi et dimanche).

-----

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions réservée au public.

**Période de questions réservée au public.**

-----

**RÉSOLUTION 2022-01-13**  
Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,  
APPUYÉ par le conseiller André Masson,  
QUE la séance soit levée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

Et la séance est levée à 19 h 56.

---

**GHISLAIN NADEAU, maire**

---

**KELLY BÉDARD, greffière-trésorière  
adjointe**